AGENCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR

La diplomatie au service de l'économie

Soutien aux Régions et au fédéral pour la promotion de nos entreprises à l'export, l'Agence pour le commerce extérieur organise les missions économiques et fournit de précieuses informations sur les marchés étrangers. Eclairage avec le nouveau président du conseil d'administration, Didier Malherbe, GUY VAN DEN NOORIGATE

du commerce extérieur. Celui-ci a laissé la place en 2003 à l'Agence pour le commerce extérieur. Cette dernière est moins connue que l'Office mais non moins importante et efficace que sa devancière. Avec sa petite équipe d'une trentaine de personnes, installée dans le bâtiment de Credendo, cette structure remplit discrètement ses missions de soutien auprès des instances régionales dédiées à l'exportation ainsi qu'auprès du service public fédéral des Affaires étrangères dont elle dépend. "On ne parle pas des trains qui arrivent à l'heure", sourit Didier Malherbe, nouveau président du conseil d'administration de l'agence depuis le 1er janvier. Celui-ci succède à la ministre d'Etat, Annemie Neyts, qui occupait cette

es plus anciens se sou-

viennent de l'Office belge

DIDIER MALHERBE

"Notre prochaine mission économique nous mènera au Royaume-Uni. Pour le conseil d'administration, nous reconnecter avec l'un de nos plus importants partenaires commerciaux était une priorité."



fonction depuis la création de l'agence. Aujourd'hui, les trois Régions se partagent le commerce extérieur via leurs agences respectives: l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (Awex), hub.brussels et Flanders Investment & Trade (FIT). Le rôle dévolu à l'Agence pour le commerce extérieur étant

celui de coupole aux couleurs de la Belgique lors des missions princières ainsi que des visites d'Etat.

Lieu de rencontre

Cette agence illustre pour le coup notre devise nationale "L'union fait la force". Et dans la foulée, elle simplifie les échanges avec les pays

étrangers qui, il faut bien l'avouer, ne sont pas nécessairement très au fait de nos subtilités institutionnelles. Sans enlever aux Régions les prérogatives qui sont les leurs en matière de commerce extérieur, l'Agence pour le commerce extérieur permet à ces dernières de disposer d'un soutien solide lors de missions qui sont menées sous les couleurs nationales, royales ou princières. "C'est clair que le fait d'être un royaume nous ouvre des portes à l'étranger, et pas uniquement dans les monarchies, souligne Didier Malherbe. Lors d'une visite d'Etat ou d'une mission princière, vous serez naturellement amenés à rencontrer les plus hautes autorités du pays visité. C'est un plus indéniable pour les entreprises participantes." Si ces dernières ont toujours été partie prenante des missions princières, tel n'était pas le cas à l'origine des visites d'Etat. C'est en effet sous l'égide de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB), dont Didier Malherbe était alors directeur (de 1996 à 2006) que le volet économique a été ajouté au volet diplomatique.

"C'est au début des années 2000, qu'à la visite d'Etat protocolaire s'est adjointe une véritable délégation économique, poursuit-il. La première visite d'envergure ainsi menée a été celle conduite par le roi Albert II en Chine en 2005, année où l'on célébrait par ailleurs le 175e anniversaire de la Belgique. Lors de ces visites d'Etat, participe également une délégation académique. Il est intéressant de noter que c'est un lieu de rencontre où se retrouve l'ensemble des recteurs d'universités francophones et néerlandophones. C'est aussi le cas de nombre de dirigeants d'entreprises même si ceux-ci peuvent plus facilement se croiser dans d'autres circonstances, via la FEB ou des fédérations sectorielles, par exemple." Lors des visites d'Etat, on retrouvera des entreprises qui sont déjà présentes dans le pays visité alors que pour les missions princières, ce sont davantage des sociétés qui prospectent un marché potentiel.

Etats-Unis, Royaume-Uni, Japon, Lituanie, Grèce

Depuis 2015, l'agence contribue à l'organisation logistique et au volet économique de deux visites d'Etat par an des souverains belges à l'étranger. Lors des 10 dernières visites, pas moins de 327 contrats ont été signés. Les visites sont décidées par le Palais royal. L'un des deux pays visités est toujours européen le Roi ayant décidé de se rendre dans chacun des Etats membres de l'Union européenne. Cette année, les deux visites d'Etat prévues se dérouleront en Lituanie et en Grèce. En ce qui concerne les missions princières, les destinations sont décidées en accord avec les Régions. Cette année sont programmés le Royaume-Uni (Grand Londres) en mars, les Etats-Unis en juin et le Japon en novembre (les informations sont disponibles sur le site www.belgianeconomicmission.be). Les deux premières missions affichent déjà complet, comptant 400 participants pour chacune.

Le nombre de missions économiques menées depuis la création de l'agence en 2003, lesquelles se sont traduites par la signature de 724 contrats. Le choix de la première destination a été évident pour les trois Régions. "Il y a une volonté clairement affichée de renouer avec l'un de nos principaux partenaires économiques, confirme Didier Malherbe. Notre pays devait absolument se reconnecter avec le Royaume-Uni après le Brexit. C'était pour le conseil d'administration une priorité." Quelques chiffres illustrent l'importance des relations économiques entre nos deux pays. En 2020, les exportations totales de marchandises de l'Union européenne vers le Royaume-Uni se sont élevées à 277,7 milliards d'euros. La Belgique a exporté outre-Manche pour un montant de 28 milliards (30,4 en 2019) représentant une part de 10,1%. Notre pays est le troisième exportateur de marchandises vers le Royaume-Uni au sein de l'Union européenne derrière l'Allemagne (24,1%) et les Pays-Bas (16,2 %). Pointons qu'entre 2019 et 2020, les exportations européennes vers les îles britanniques ont baissé de 13,2% (-42,3 milliards); celles de la Belgique ont reculé d'un pourcentage plus faible de 7,8% (-2,4 milliards).

Le conseil des 16

Au-dessus de l'Agence pour le commerce extérieur flotte le pavillon national. Son président tient à le rappeler à ses interlocuteurs et souligner dans la foulée que sous cette coupole les représentants des trois Régions ainsi que du fédéral peuvent se rencontrer régulièrement. En témoigne la composition du conseil d'administration qui compte 16 membres: quatre proviennent du fédéral, quatre de la Région wallonne, quatre de la Région flamande et quatre de la Région de Bruxelles-Capitale. En outre, on observe un équilibre parfait

Outre l'organisation des missions économiques, l'Agence pour le commerce extérieur diffuse également des informations relatives aux marchés étrangers.



entre les représentants du secteur public (8) et du privé (8). Son président est donc Didier Malherbe et sa vice-présidente Claire Tillekaerts qui succède à Pierre Rion. L'agence va bientôt fêter ses 20 ans et, comme le note son président, elle a passé sa crise d'adolescence et la coopération entre les quatre parties fonctionne à merveille. "Je pense que le fait que chacune des différentes agences soit dirigée par une femme n'y est probablement pas étranger, ajoute-t-il en les citant: Pascale Delcomminette, administratrice générale de l'Awex, Isabelle Grippa, directrice générale de hub.brussels, Fabienne L'Hoost, directrice générale de l'Agence, et Claire Tillekaerts, administratrice déléguée de FIT." Outre l'organisation des missions

Outre l'organisation des missions économiques, l'agence diffuse également des informations relatives aux marchés étrangers. Plus précisément, elle délivre, via le service Overseas Business Opportunities, trois types d'avis commerciaux: des propositions d'affaires, des adjudications publiques et des projets internationaux. Ce service fournit aussi des guides de procédure, des cahiers de charge

à prix coûtant, des abonnements statistiques personnalisés concernant les marchés étrangers, des newsflashes avec les dernières informations économiques et réglementaires, et organise des séminaires portant sur les opportunités d'affaires à l'international pour les entreprises belges. En outre, depuis 2015, un nouveau package dénommé Trade4U a été lancé afin de permettre aux entreprises de recevoir des opportunités d'affaires personnalisées via une appli. L'Agence pour le commerce extérieur propose également des études économiques, des études de pays ainsi que des notes statistiques concernant les marchés étrangers. Enfin, des avis peuvent être donnés en matière de législation et de réglementation commerciales étrangères.

Valeur ajoutée de l'agence

Au service du fédéral et des Régions, l'agence l'est également à celui des entreprises dans le cadre bien défini des missions princières et des visites d'Etat. Sans marcher sur les plates-bandes des Régions qui organisent également chacune de leur côté leurs LE RETOUR
DES MISSIONS
En raison de la
crise sanitaire,
la dernière
mission économique présidée
par la princesse
Astrid remonte
à novembre 2019,
en Chine. Mais
trois nouvelles
destinations
sont à l'agenda
2022.

propres missions et qui disposent dans de nombreux pays de leurs attachés commerciaux, l'Agence pour le commerce extérieur apporte une réelle valeur ajoutée aux entreprises. En leur permettant d'accéder via ces missions à des interlocuteurs de premier plan. Sur certains marchés, il est clair que se présenter sous l'étendard de la Belgique offre des facilités d'accès aux décideurs locaux. La présence de la princesse Astrid joue également son rôle et ouvre bien des portes. D'autant que de multiples activités et événements tels que dîners, réceptions ou encore cérémonies de signatures sont rehaussées de sa présence. A cette dernière s'ajoute celle de différents ministres qui permettent souvent de nouer et faciliter des contacts qui peuvent ensuite déboucher sur des contrats. Lors de ces missions, des visites de sites d'entreprises locales ou d'investissements belges sont également régulièrement organisées. Enfin, les missions économiques belges bénéficient d'une large couverture médiatique dans la presse belge et locale dont les entreprises peuvent bénéficier directement ou indirectement. Au final, le rôle de l'agence a pour objectif de contribuer avec les Régions et le fédéral à la promotion du pays et de ses entreprises. Si le point d'orgue de ses activités est l'organisation des missions. il ne faut pas oublier les multiples services qu'elle peut offrir aux entreprises et qui peuvent être retrouvés sur son site fraîchement refait (www.abh-ace.be). En conclusion, nos entreprises disposent de tous les atouts pour se lancer à la conquête de nouveaux marchés. A elles de jouer maintenant.